

Direction de l'Éducation
Service Enfance Jeunesse

La Ferté Saint-Aubin, le 26 juin 2020

Madame Constance de Pélichy
Conseillère Régionale-Maire de La Ferté Saint-Aubin
à
Mesdames et Messieurs les parents des enfants
qui fréquentent les centres de loisirs municipaux

Nos réf. : CdP/AM/FB/
Objet : Mesures sanitaires ACM

Madame, Monsieur,

L'objet du présent courrier est de vous informer des modalités d'organisation qui seront mises en œuvre au sein des centres de loisirs des Marmousiaux et Bernard Vaussion ainsi que de vous adresser le guide de l'été.

Le protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs sans hébergement a été publié le 18 juin et est téléchargeable sur l'Espace Famille.

Les mesures assouplies nous permettent d'accueillir les enfants dont le nombre total n'est plus restreint mais laissé à l'appréciation de la Mairie en fonction de la configuration des locaux tout en respectant la distanciation physique et les gestes barrières.

En conséquence, les enfants seront répartis en trois sous-groupes par classe d'âge pour chaque centre de loisirs. Aucune règle de distanciation ne s'impose au sein d'un même groupe, que ce soit dans les espaces clos ou dans les espaces extérieurs. En revanche la distanciation physique est maintenue entre les enfants de groupes différents.

Vous êtes invités à prendre la température de votre enfant avant de le déposer au centre de loisirs. En cas de symptômes ou de fièvre supérieure à 38°C, il ne pourra pas être accueilli.

Les horaires restent inchangés mais l'arrivée de 7h30 à 9h et le départ des enfants de 16h30 à 18h30 se feront par différents accès sans que les parents ne puissent entrer dans les structures.

Le nettoyage approfondi des locaux sera effectué tous les matins avant l'ouverture et la désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées réalisée une fois par jour.

Les enfants se laveront les mains avec du savon et des essuie-mains à usage unique plusieurs fois par jour : à l'arrivée au centre, avant et après les activités, avant et après chaque repas, après être allé aux toilettes et le soir avant de rentrer à la maison.

Les sous-groupes déjeuneront dans le respect des règles de distanciation physique au sein du restaurant des Chêneries pour les enfants des Marmousiaux et dans l'espace de restauration du Centre Bernard Vaussion.

Les déplacements en car seront également soumis aux règles de distanciation sociale et au même protocole de nettoyage et de désinfection que celui appliqué aux locaux.

Malgré ces contraintes sanitaires, je sais pouvoir compter sur les équipes d'animation pour que votre enfant passe un bel été au centre de loisirs.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué à l'Enfance et la Vie Scolaire
Anna Mazier

